

المؤسسة الدولية من أجل تنمية بديلة

international foundation for development alternatives
fundación internacional para alternativas de desarrollo
fondation internationale pour un autre développement

ifda dossier 34 , march/april 1983

EDITORIAL: Where change begins 2

BUILDING BLOCKS/MATÉRIAUX

- . The world crisis and the challenge for the nonaligned (C. Raghavan) 3
- . Popular song, the recording industry and their alternative facets (Fernando Reyes Matta) 17
- . Iran: Mythes et réalités d'une révolution (Chahrokh Vaziri) 29
- . New age world governance (William N. Ellis) 43

MARKINGS

- . Who can stop the apocalypse? (Rudolf Bahro) 51

INTERACTIONS

- . L'alternative: Constats, questions, espoirs (Ahmed Ben Salah) 65
- . Pour une sortie à gauche de la crise (Samir Amin) 70
- . Under conditions of humanquake (Robert Jungk) 75
- . Jobs for tomorrow, the potential for substituting manpower for energy (Walter R. Stahel & Geneviève Reday-Mulvey) 79
- . Problèmes d'information en Afrique (Maryse Condé) 82
- . Sri Lanka: The young females cheapest of the cheap Third World labour (Feizal Samath) 86
- . Aid to Marcos' Philippines backfiring, new study charges 87

NEWS FROM THE THIRD SYSTEM

- . IFDA: new officers 89
- . Alternative Nobel prize 89
- . India: a citizen report on the environment 90
- . Indigenous people challenge transnationals on resource development 91

FOOTNOTES/NOTES/NOTAS 94

MATERIALS RECEIVED FOR PUBLICATION 100

executive committee : ismail-sabri abdalla, ahmed ben salah, gamani corea, mahbub ul haq, enrique iglesias, jan meljer, marc nerfin (president), ignacy sachs, juan somavia, maurice f. strong, inga thorsson

co-chairmen 1981-1982 : fernando henrique cardoso, ernst michanek

secretariat : 2, place du marché, ch-1260 nyon switzerland ; telephone 41 (22) 61 82 82 ; telex 28 840 ifda ch
rome office : 207 via panisperna, 00184 rome, italy ; telephone 39(6) 679 96 22 (direct) and 48 56 92 (standard)

IRAN: MYTHES ET REALITES D'UNE REVOLUTION

par Chahrokh Vaziri
2, Avenue du Tribunal Fédéral
1005 Lausanne, Suisse

Original: français

Résumé: Le puissant mouvement qui ébranla l'Iran en 1978 suscita beaucoup d'espoirs, non seulement en Iran même mais également dans un certain nombre de pays du Tiers Monde, dont les peuples luttent pour les libertés démocratiques et la justice sociale. C'est pourquoi la déception et la désillusion provoquées par la prise du pouvoir par des religieux réactionnaires furent ressenties avec autant d'ampleur par les populations du Tiers Monde. C'est aussi pour cette raison que l'expérience iranienne peut servir de leçon à d'autres peuples et mouvements dans le Tiers Monde.

Pour répondre à la question 'qu'est-ce qui a changé en Iran?', l'auteur procède à une comparaison systématique des mécanismes de fonctionnement des systèmes pré- et post-révolutionnaires; il examine le pouvoir étatique, les droits de l'homme, les structures économiques et conclut que les deux systèmes, se voulant opposés mais ayant également échoué, relèvent de la même logique despotique. Une troisième voie reste à trouver.

IRAN: MYTHS AND REALITIES OF A REVOLUTION

Abstract: The powerful movement which rocked Iran in 1978 aroused a lot of hope, not only in Iran itself but also in a number of Third World countries where the people struggle for democratic liberties and social justice. This is why the deception and disillusionment provoked by the take-over of power by religious reactionaries has been so widely resented within the Third World. It is also for this reason that the Iranian experience constitutes a lesson for other peoples and movements in the Third World.

To answer the question 'what has really changed in Iran?', the author compares systematically the mechanisms of the functioning of the pre- and post-revolutionary systems: power of the state, democracy, economic structures. He concludes that both systems, apparently antagonistic, have equally failed, based as they are on the same logic of despotism. A third way remains to be explored.

IRAN: MYTHES ET REALITES D'UNE REVOLUTION

Le puissant mouvement qui ébranla l'Iran en 1978 suscita beaucoup d'espoirs, non seulement en Iran même, mais également dans un certain nombre de pays du Tiers Monde, dont les peuples luttent pour les libertés démocratiques et la justice sociale. C'est pourquoi la déception et la désillusion provoquées par la prise du pouvoir par des religieux réactionnaires furent ressenties avec autant d'ampleur par les populations du Tiers Monde. C'est aussi pour cette raison que l'expérience iranienne peut servir de leçon à d'autres peuples et mouvements dans le Tiers Monde.

Qu'est-ce qui a véritablement changé en Iran? Et en quoi l'Iran d'aujourd'hui peut-il représenter un exemple à suivre pour d'autres pays du Tiers Monde? Afin de répondre à ces questions et à bien d'autres, il serait utile de procéder à une comparaison des mécanismes de fonctionnement des systèmes pré- et post-révolutionnaires. Bien entendu, les deux systèmes ne sont pas identiques. Toutefois, le système clérical étant en partie le produit du système impérial, il y a des similitudes frappantes entre les fondements des deux systèmes. Certes, les aspects négatifs du système impérial ont été accentués par le système clérical, et ont été aggravés par la terreur noire.

On pourrait donc presque dire que le système de pouvoir mis en place par Khomeyni est un despotisme impérial authentique, tandis que celui du Chah n'en était qu'une pâle imitation.

Avant de procéder à l'analyse comparative des fondements des deux systèmes, il convient de fixer quelques points de repère:

1. Contrairement à beaucoup de pays du Tiers Monde, l'Iran est depuis le début du siècle un pays très riche en expériences politiques de tous ordres. Ces expériences débutèrent par la grande Révolution Constitutionnelle de 1906-1911, dont l'ampleur et les répercussions pour son époque ne furent pas moindres que celles de 1978. Par cette révolution, la nation iranienne tenta pour la première fois de mettre un terme au despotisme impérial millénaire en Iran. La loi constitutionnelle obtenue à la suite de la révolution de 1906-1911 fut inspirée de celle de la Belgique, mais ne fut que très rarement appliquée. Avec la fondation de la dynastie Pahlévi en 1925, et le retour au despotisme d'avant 1906, toute la vie politique de l'Iran fut dominée par la lutte entre les constitutionnalistes partisans de l'application de la Constitution, et l'Etat despotique représenté par le Roi. Parmi les anti-constitutionnalistes d'avant la révolution de 1978 se trouvaient entre autres l'ayatollah Khomeyni et ses adeptes, se réclamant d'une tendance religieuse minoritaire qui s'était

opposée à la révolution de 1906-1911 et à sa Constitution. Ainsi, avant les événements de 1978, la tendance dirigée par le Chah et celle dirigée par Khomeyni étaient d'accord sur un point: le refus de la Constitution de 1906-1911 et de ses libertés démocratiques. Tandis que le Chah rejetait l'application de la Constitution au nom de la tradition despotique impériale, Khomeyni la rejetait au nom du despotisme clérical.

2. Le mouvement de 1978 fut la synthèse violente de toutes les contestations et oppositions à l'illégitimité constitutionnelle du pouvoir despotique du Chah. Les principales références de ce mouvement furent celles de la Révolution de 1906-1911 et du gouvernement social-démocrate du Dr. Mossadegh de 1951-1953.

3. Le coup de force khomeyniste dans la révolution de 1978 fut un moyen de mettre un terme à l'expérience d'un Etat fondé sur le principe de la souveraineté populaire. En effet, dans la république islamique instaurée par Khomeyni, le pouvoir de légiférer n'appartient pas aux élus de la nation, mais à Dieu. Et ce sont les "tuteurs" de la nation, c'est-à-dire les autorités religieuses, qui déterminent quelles sont les lois divines. Comme l'a écrit Khomeyni dans son ouvrage sur le gouvernement islamique: "la différence essentielle entre un gouvernement islamique et une monarchie ou une république consiste dans le fait que dans ces dernières, c'est le monarque ou le peuple qui établit les lois, tandis que dans le régime islamique, le pouvoir législatif n'appartient qu'à Dieu... Nul n'a le droit de légiférer, et aucune loi, à l'exception des lois divines, ne peut être appliquée". Ainsi, pour Khomeyni, la raison du rejet du despotisme du Chah n'est pas l'absence de légitimité populaire, mais l'absence de légitimité divine.

Ces quelques points précisés, nous pouvons revenir à la comparaison des deux systèmes de pouvoir.

1. Le pouvoir étatique

A. Avant la Révolution

1. L'Etat impérial fut l'expression du despotisme des classes dominantes, dont la création, ou au moins le développement, avait été largement encouragée, sinon impulsée, par cet Etat lui-même (le Roi étant le représentant symbolique de ce dernier). L'Etat-classe dominait le pays et en contrôlait directement ou indirectement tous les secteurs politico-économiques. Le Roi-despote avait un rôle bonapartiste d'arbitrage entre les différentes fractions du pouvoir despotique. Il prenait personnellement toutes les décisions fondamentales concernant la vie du pays. C'est ainsi que l'Etat devint de plus en plus un Etat-manager, s'occupant de toute la vie socio-économique de l'Iran.

2. Sur le plan politique, non seulement l'Etat impérial ne tolérait aucune opposition, mais encore aucune organisation politique ou syndicale indépendante de son autorité. Le parti unique et obligatoire, créé par le Chah, était destiné à encadrer la population afin de faciliter le fonctionnement de l'Etat. Les syndicats ouvriers et patronaux, ainsi que les différentes corporations, étaient des émanations de l'appareil étatique. Les différentes institutions sociales (armée du savoir, de l'hygiène, de la construction, de la religion, etc...) furent également créées par l'Etat despotique lui-même.

B. Après la Révolution

1. L'Etat clérical a conservé les caractéristiques principales du régime précédent. Tout d'abord, cet Etat est un appareil répressif opposé à la Nation. Il est au service d'une classe-Etat, avec toutefois cette différence que les privilégiés qui constituent la couche dominante ont changé. Cet Etat-classe est incarné par le "guide de la Révolution", qui joue le même rôle bonapartiste que le Chah. De la même façon qu'auparavant le Chah, le guide prend personnellement les décisions importantes à tous les niveaux.

Le nouvel Etat-classe monopolise le pouvoir au moyen d'un parti unique (Parti de la République islamique) et prétend assurer la gestion économique et politique du pays. Certes, les fonctionnaires et employés de cet Etat ne sont pas tous les mêmes qu'auparavant; toutefois, le nombre de personnes servant directement ou indirectement l'Etat est resté à peu près identique, ou à même augmenté.

Les différentes institutions sociales créées par le nouveau régime (gardiens de la Révolution, comités, croisade de la reconstruction, fondation des deshérités, etc...) sont directement contrôlés et payés par l'Etat clérical.

Sur le plan économique également, l'Etat contrôle les richesses du pays et les distribue à son gré. Car non seulement les revenus du pétrole constituent toujours la base financière du pouvoir despotique clérical, mais encore la dépendance vis-à-vis des ressources pétrolières ne cesse d'augmenter.

2. Sur le plan politique, l'Etat clérical reprend à son compte la tradition précédente, tout en l'amplifiant. Si, au début de la Révolution, quelques organisations politiques étaient tolérées, très tôt les dirigeants religieux ont pris l'initiative de supprimer toutes les organisations qui n'étaient pas soumises à leur autorité. Des partis politiques et des organisations syndicales sont dissous, et leurs dirigeants sont emprisonnés ou exécutés. Des organisations et des mouvements à base ethnique, régionaliste (Kurdes, Turkmènes, etc...) ou religieuse sont également dissoutes, et leurs dirigeants sont pourchassés. En effet, à la différence de l'Etat despotique impérial, qui reconnaissait implicitement les différentes composan-

tes ethniques, religieuses et culturelles de la Nation iranienne, l'Etat clérical ne reconnaît au sein de "l'Ommat" (communauté islamique des croyants) aucun droit à la différence, ni au pluralisme. Son idéologie "Towhidi" (unicitaire) ne tolère aucune contradiction ni différence. Et puisque cette différence et ce pluralisme existent de fait, il s'efforce de les supprimer par la force.

II. L'anti-intellectualisme

A. Avant

1. Le régime impérial était opposé aux classes moyennes et recrutait l'essentiel de ses activistes et partisans au sein des couches privilégiées d'une part, et parmi les "deshérités" d'autre part. L'opposition au régime provenait essentiellement des intellectuels, des cadres et fonctionnaires, des membres des professions libérales et des commerçants, appartenant tous aux classes moyennes.

2. La société impériale était anti-intellectuelle, populiste et anti-nationaliste. Le Chah considérait les intellectuels comme ses ennemis. L'exode des cerveaux, la fuite des cadres, constituaient également l'un des problèmes importants de la société impériale. Sur le plan de l'alphabétisation, l'échec du système était patent, avec quelque 60% d'analphabètes après 30 années de pouvoir absolu.

B. Après

1. Les premières victimes du régime clérical sont des membres des classes moyennes. Des milliers d'employés, de fonctionnaires d'Etat, d'instituteurs et de professeurs sont renvoyés par le régime des mollahs. Des juristes, des avocats, des médecins, des marchands et commerçants, des petits propriétaires sont arrêtés, emprisonnés ou exécutés, et leurs biens sont saisis au profit des privilégiés du nouveau pouvoir. Les partisans et activistes du régime clérical se recrutent principalement parmi les couches "deshéritées", ainsi que parmi les riches mollahs et les marchands de la nouvelle classe dirigeante.

2. La société cléricale pratique le même anti-intellectualisme que le régime précédent. Les intellectuels sont considérés comme les alliés du "Grand Satan" et de l'Occident en général. Des centaines de milliers de cadres et d'intellectuels ont fui le pays, et se trouvent à l'étranger, dans des conditions pour le moins précaires. Des poètes, des écrivains et des cinéastes sont pourchassés, persécutés, emprisonnés ou exécutés.

III. Démocratie et libertés

A. Avant

1. Sur le plan des libertés démocratiques, le régime impérial combattait d'une part l'idée même de la démocratie, et d'autre part les partisans du mouvement national et démocratique à

l'intérieur du pays. Le Chah était opposé à la tradition du Front National du Dr. Mossadegh (qui nationalisa le pétrole iranien en 1951 et fut renversé par la CIA et la Cour en 1953). Il était prêt à composer avec tout le monde, sauf avec ceux qui se réclamaient de Mossadegh et du Front National. Car la voie de Mossadegh était celle d'une démocratie parlementaire populaire. Quand le Chah créa son parti unique et obligatoire en 1975, il déclara: "Tous seront pareils, tous auront la même organisation... tous avec la même philosophie...". Et au sujet de la démocratie, le Chah répondait à Oriana Fallaci, qui lui parlait du pluralisme: "Mais cette démocratie-là, je n'en veux pas... Je n'ai que faire d'une telle démocratie. Je vous la donne, vous pouvez la garder toute entière, vous comprenez, votre belle démocratie".

B. Après

1. Pour le régime clérical, la démocratie et les libertés démocratiques ne constituent que des produits de la corruption occidentale, et des méthodes anti-islamiques. Pour Khomeyni, le pouvoir législatif n'appartient pas au peuple, mais à Dieu, et les notions de majorité et de minorité électorales n'ont aucun sens. Ce n'est pas le peuple qui peut savoir ce qui est bon ou mauvais pour lui, mais leur "tuteur", qui est le chef religieux. Khomeyni exprimait sa pensée le 17 août 1979 en ces termes: "Si nous avons brisé les plumes empoisonnées de la presse corrompue, fermé toutes les publications conspiratrices et pourries, traduit devant la justice islamique leurs responsables; si nous avons encore interdit dès le début tous les partis politiques qui complotent contre la Révolution, pendu leurs dirigeants à des potences dressées sur les places publiques, nous n'aurions pas connu les difficultés auxquelles nous faisons face aujourd'hui". On sait que ces idées furent largement mises en pratique depuis lors.

IV Les structures économiques

A. Avant

1. Du point de vue financier, la société impériale dépendait des revenus du pétrole (qui constituaient plus de 80% des rentrées de devises). Toute l'économie iranienne "moderne" était depuis ces 20 dernières années basée sur l'exploitation et l'exportation du pétrole. L'accumulation des revenus du pétrole permit la formation d'une masse imposante de capital financier.

2. La désarticulation entre la capacité financière et l'incapacité de l'appareil productif à répondre à l'accroissement de la demande populaire, provoqua en partie la crise qui précéda la Révolution. Toutefois, au lieu de satisfaire la demande de biens d'équipement destinés à rendre autonomes des industries de substitution à l'importation (produisant certains

biens de première nécessité, et des équipements industriels légers), le régime impérial eut recours à une politique d'importation massive de biens et d'articles de consommation courante (et de luxe). Ces importations sont passées en 4 ans (1973-1977) de 3 à 15 milliards de dollars, et à 18 milliards en 1978, atteignant près de 30% du PNB. Ainsi, la dépendance de l'Iran par rapport à l'étranger s'accrut considérablement.

D'autre part, le capital financier accumulé ne trouvait pas suffisamment de possibilités d'investissement dans les branches productives et s'orientait de plus en plus vers la spéculation foncière. La conséquence en fut une augmentation vertigineuse du loyer des logements populaires.

3. La politique de montage a profité aussi bien aux sociétés transnationales qu'à ceux qui étaient en rapport étroit avec la famille des Pahlévis. Il s'agissait, au début, de rendre ces industries de montage autonomes. C'est pourquoi l'Etat en a favorisé la création par l'octroi de prêts à faibles taux d'intérêt et par un protectionnisme douanier. Mais la dépendance vis-à-vis de l'étranger ne fut pas diminuée pour autant.

4. Le Bazar, en tant qu'unité économique traditionnelle, regroupant les activités bancaires, commerciales et industrielles, permettait à une bourgeoisie dite "nationale" de contrôler l'accumulation d'un capital "national", lié avec les secteurs chargés de satisfaire les besoins internes du pays. Par ses réseaux, le Bazar reliait les villes aux zones rurales, les puissants hommes d'affaires aux petits commerçants et marchands sans oublier les petits artisans. Ce Bazar, qui constituait une puissance financière et socio-culturelle permettant aux idées nationales et démocratiques de s'affirmer face à l'Etat, assurait 60 à 70% de l'import-export du pays. D'où sa force économique. Or, l'Etat impérial, qui ne pouvait supporter l'existence d'une telle puissance autonome face à lui, avait entrepris une politique visant à saper les fondements socio-économiques du Bazar, et à diminuer et à restreindre par là-même son influence politique et culturelle.

5. Le secteur agricole fut le plus durement touché sous le régime impérial. La réforme agraire de l'Ancien Régime non seulement n'avait pas résolu les problèmes des paysans, mais elle avait de plus détruit toute l'agriculture traditionnelle et vivrière du pays, provoquant d'une part l'exode des paysans vers les centres urbains, et d'autre part une pénurie alimentaire. Des unités agro-industrielles (dominées par les capitaux étrangers) ayant remplacé les communautés paysannes, le type de cultures pratiquées par ces unités ne correspondait plus aux besoins de la population. Tous ces problèmes étaient aggravés par une difficulté "classique" de l'agriculture iranienne, à savoir la sécheresse naturelle et la nécessité de l'irrigation artificielle au moyen de canaux souterrains d'irrigation (les ghanats). Tout cela conduisait à une dépendance

alimentaire de plus en plus marquée de l'Iran envers l'étranger. L'Ancien Régime était obligé de recourir à l'importation de plus en plus massive de produits alimentaires étrangers. En 1975-1976, l'Etat impérial importa l'équivalent de 1,4 milliard de dollars de produits alimentaires, tandis que la part du secteur agricole dans le PNB tombait à 10%, contre 19,9% en 1970-1971.

6. L'étatisation de l'économie était déjà très engagée à l'époque de l'Ancien Régime. L'ex-Chah avait envisagé au début que seules quelques branches principales de l'économie soient contrôlées par l'Etat, et que la majeure partie des différents secteurs économiques demeurent aux mains des intérêts privés. Toutefois, à partir des années 1970, avec l'augmentation des revenus pétroliers de l'Iran, l'Etat se mit à intervenir de façon de plus en plus régulière dans les activités économiques. Jusqu'en 1970, l'Etat iranien avait participé aux côtés des investisseurs étrangers à la mise sur pied de quelques usines importantes, notamment dans la pétrochimie. A partir des années 1970, avec l'apparition d'un capital financier (résultant de l'augmentation considérable des revenus pétroliers), l'Etat, par l'intermédiaire de la S.N.I.P. (Société Nationale Iranienne du Pétrole), de quelques banques d'affaires, et avec l'appui de la Banque Mondiale, réalisa une véritable étatisation de l'économie iranienne.

Sous l'Ancien Régime, les secteurs suivants étaient déjà étatisés (c'est-à-dire qu'ils ressortaient du monopole de l'Etat):

- . le pétrole, le gaz, la pétrochimie;
- . les aciéries, fonderies, usines produisant des tuyaux, construisant des machines et des tracteurs à Tabriz et Arar, produisant de l'aluminium, etc...;
- . toutes les mines (cuivre, charbon, ...);
- . la construction des routes, les chemins de fer, les installations portuaires et les équipements maritimes, les installations et le matériel aériens;
- . les transports publics;
- . la production d'électricité et les équipements correspondants (barrages, centrales, etc...);
- . les postes et télécommunications (y compris la Radio et la Télévision);
- . les installations fournissant l'eau potable;
- . les pêcheries du Nord et du Sud;
- . la Régie des Tabacs;
- . les compagnies agro-industrielles;
- . la Société nationale des viandes, tous les abattoirs (achats de viande et bétail);
- . le commerce extérieur (par le moyen de la compagnie des transactions avec l'étranger);
- . le Centre de développement des exportations;
- . toutes les compagnies d'assurance;
- . les plus importantes banques (Banque Centrale, Banque

nationale, Banque du Crédit industriel, Banque du Crédit agricole, etc...).

B. Après

1. Les dirigeants religieux ont à maintes occasions affirmé qu'ils n'attachaient pas une grande importance au développement économique, la Révolution ayant comme but de réaliser la société islamique et non le bien-être économique. Cette conception a contribué à justifier l'incapacité du régime à procéder à des réformes économiques urgentes. Au lendemain de la Révolution, la situation économique était catastrophique, notamment en raison des grèves et des sabotages qui avaient précédé le renversement de la monarchie.

Le premier gouvernement Bazargan s'efforça de maintenir, dans la mesure du possible, les structures économiques existantes et les faire fonctionner tant bien que mal, pour satisfaire les besoins fondamentaux et immédiats de la population. Toutefois, l'absence de toute sécurité et des garanties matérielles nécessaires incita les cadres, dont beaucoup avaient regagné le pays après la Révolution pour participer à la reconstruction nationale, à choisir l'exil et à quitter de nouveau l'Iran. Par la suite, les campagnes menées contre les "libéraux", les "déviationnistes", les "occidentalisés", les "hypocrites", les "socio-démocrates" et les "nationalistes", frappèrent avant tout les cadres, les intellectuels et les petits industriels qui avaient eu la témérité de rester au pays malgré tout.

La situation économique empira, ce qui apparaît clairement à travers l'évolution du taux de croissance du PNB. Ce taux est tombé de 13,75% en 1976-1977 à 2,8% pour 1977-1978, puis a chuté à -9% pour 1978, -3% pour 1979 et -10% pour 1980.

Cette situation obligea le gouvernement des mollahs à importer toute une série de biens que l'industrie du pays produisait pour le marché intérieur avant la Révolution. Ainsi, la dépendance par rapport aux produits étrangers fut encore accentuée.

2. Le budget pour 1981-1982 constitue un autre signe de la situation catastrophique de l'économie post-révolutionnaire. Ce budget est caractérisé par un déficit sans précédent. Le montant total du budget 81-82 équivaut à 39 milliards de dollars, avec un déficit de près de 10 milliards de dollars! Ce déficit s'élevait, pour les exercices 78-79 et 79-80 respectivement à environ 5 - 6 milliards de dollars. Il est clair que les revenus du pétrole ne peuvent plus couvrir les dépenses qu'il a été prévu de consacrer au développement. Par ailleurs, les dépenses courantes constituent plus de 60% des dépenses budgétaires (à cause notamment des étatisations).

3. Quelques mois après la Révolution, le Bazar, qui avait joué un rôle décisif dans le renversement de l'Ancien Régime, commença à être contrôlé de plus en plus près par le pouvoir clérical. Au cours d'une première phase, il s'agissait pour les religieux de contrôler les activités économiques et politiques du Bazar. Dans une seconde phase, commencée depuis environ une année, les religieux ont décidé de tout faire pour supprimer le Bazar en tant qu'unité économique, sociale et culturelle, qui risquerait de redevenir le fer de lance d'un nouveau mouvement de contestation. Ce projet est actuellement en cours d'exécution, et la reprise en mains des activités commerciales traditionnelles du Bazar par l'Etat en est une illustration. La suppression, ou tout au moins la relégation au second plan du Bazar, si elle se réalisait, constituerait un pas important vers la collectivisation et la bureaucratisation complètes de la vie économique, sociale et culturelle du pays par l'Etat clérical.

4. Après la Révolution, l'accent fut officiellement mis sur la nécessité de l'indépendance alimentaire et du développement de l'agriculture traditionnelle. Le discours officiel insistait sur le caractère religieux et sacré du devoir des paysans de cultiver toutes les terres cultivables. C'est ainsi que la production agricole enregistra en 1978-79 une hausse de 6% par rapport à l'année précédente. Cependant, la détérioration de la situation se fit sentir à partir de 1979-80 avec une baisse de 3,5%. Cette baisse se poursuivit en 1981 et en 1982, obligeant le gouvernement à recourir à l'importation des denrées alimentaires de première nécessité. La dépendance alimentaire envers l'Europe et les Etats-Unis ne cesse donc pas d'augmenter depuis la Révolution. Avant la Révolution, l'Etat achetait en moyenne quelque 1.150.000 tonnes de produits aux paysans. Après la Révolution (plus précisément en 1981), l'Etat n'a pu acquérir que 804.000 tonnes. Et le prix d'un kilo de riz, qui était d'environ \$1 avant la Révolution, est passé aujourd'hui à au moins \$5.

5. Non seulement les secteurs les plus importants de l'économie restent, comme jadis, sous le contrôle de l'Etat, mais encore l'étatisation de l'économie a été renforcée après la Révolution, de sorte qu'actuellement plus de 80% de l'économie iranienne est contrôlée par l'appareil étatique, c'est-à-dire en fait par la minorité cléricale au pouvoir. Cette étatisation, qui pourrait être positive (s'il s'agissait de défendre les intérêts de l'ensemble de la population au moyen de vraies nationalisations) constitue en l'occurrence un frein au développement économique dès lors qu'elle est mise en oeuvre par un Etat opposé à la Nation et non par l'exercice de la volonté d'une majorité démocratique. Dans ce dernier cas, il ne s'agirait pas tant d'étatiser que de "nationaliser", dans le sens de "rendre à la Nation" (c'est-à-dire aux personnes privées aussi bien qu'aux collectivités) les secteurs qui servaient traditionnellement au renforcement du despotisme de l'Etat sur la

Nation. La "nationalisation-étatisation" du commerce extérieur est à cet égard révélatrice et fort instructive. En effet, le monopole du commerce extérieur ayant toujours été un instrument de domination de l'Etat despotique sur la Nation, la véritable "nationalisation" ne serait-elle pas de rendre le contrôle (sous une forme démocratique) de ce secteur à la Nation, c'est-à-dire à l'ensemble des citoyens, en brisant précisément le monopole de l'Etat despotique (il ne faut pas oublier ce point essentiel qu'il s'agit là d'un Etat despotique existant et d'un Etat démocratique qui reste à construire à travers un processus politique complexe)?

Pour en revenir au processus d'étatisation, on peut rappeler que la valeur brute totale des grandes unités de production industrielles "étatisées" en 1979 fut estimée à quelque 600 milliards de rials. Ainsi, plus de 70% du capital du secteur industriel passèrent aux mains de l'Etat, contre environ 50% avant la Révolution. Depuis, des centaines d'autres usines, grandes, moyennes et petites entreprises sont devenues propriété de l'Etat par l'intermédiaire notamment de la "Fondation des deshérités".

Le 22 novembre 1980, le journal gouvernemental Keyhan annonça l'arrêt des activités de plus de 1000 des plus grandes unités industrielles. Ce chiffre doit être probablement doublé. Quant aux autres grandes unités de production, elles ne fonctionneraient semble-t-il qu'à 10% de leur capacité de production.

Par ailleurs, l'Etat iranien s'est placé juridiquement dans la position d'un débiteur vis-à-vis des banques étrangères. En effet, quelque temps après cette vague d'étatisation, toutes les autres industries importantes furent également "nationalisées" (en fait, acquises par expropriation). L'Etat a donc dû également prendre en charge les industries débitrices et déficitaires. Ces "nationalisations" ont été essentiellement réalisées au moyen d'expropriations et par le canal de la "Fondation des deshérités", institution créée dans ce but. Mais la fuite des cadres, l'expropriation des patrons, dont tous n'étaient pas incompetents, loin de là, la prise en mains hâtive des usines et des banques, empêchaient la remise en route efficace de ces industries. Le gouvernement était dans l'impossibilité de gérer ces industries et en a donc octroyé la gestion à des "comités islamiques d'entreprises". Avant toute autre chose, ces "conseils", composés d'ouvriers et de quelques cadres "islamiques" se sont octroyés les salaires et les avantages dont bénéficiaient naguère leurs directeurs. Toutefois, manquant d'expérience, ne disposant d'aucun programme économique d'ensemble ni des cadres indispensables, ces "conseils" n'ont pas été en mesure de faire fonctionner les usines; le résultat ne se fit pas attendre: ce fut la faillite pure et simple de la plupart de ces entreprises.

J'ai déjà parlé du problème du commerce extérieur. C'est un secteur qui est en rapport étroit avec les banques et les industries et qui a subi le même sort que ces dernières. En 1980, le commerce extérieur a été également "nationalisé", c'est-à-dire étatisé. Ainsi, les importateurs sont-ils obligés de s'adresser à l'Etat, ou à des religieux jouant le rôle d'intermédiaires, afin de pouvoir importer les produits que l'Etat juge "utiles" ou "indispensables" pour le pays. Cette politique a eu les résultats suivants (parmi d'autres):

- . la disparition de la concurrence (d'où baisse de la qualité et hausse des prix);
- . le développement d'une couche dépendante de l'Etat, touchant des "commissions" importantes de tous les côtés;
- . l'augmentation des prix des produits importés, à cause de la méconnaissance des mécanismes du commerce international, et du fait que les transnationales fixent le plus souvent des prix égaux aux prix de détail lorsqu'elles traitent avec des Etats.

6. La Fondation Pahlévi fut l'une des institutions les plus riches et les plus puissantes de ce genre, et pas seulement pour l'Iran. Son but était de donner au Chah, à sa famille et à ses proches, un contrôle et des possibilités de prélèvement sur les différents activités économiques. Elle était à la fois le lieu d'un enrichissement spectaculaire et d'un pouvoir tentaculaire sur les activités économiques et commerciales. La "Fondation des deshérités" (comme on l'a déjà vu) joue le même rôle et remplit les mêmes fonctions, servant de couverture aux prélèvements, pillages et dilapidations par les religieux de la caste cléricale au pouvoir.

V Conclusion

Pour conclure, on pourrait dire qu'en l'espace d'une dizaine d'années, les Iraniens ont pu comparer deux systèmes se présentant comme farouchement opposés: le système moderne et occidentalisé voulant intégrer l'Iran au marché mondial, et le système "révolutionnaire", anti-occidental voulant rompre avec ce même marché mondial.

Sur le plan des valeurs fondamentales, le régime impérial se réclamait de la défense de l'Occident et de ses valeurs, mais en réalité (on l'a vu) il n'acceptait ces valeurs que d'une manière superficielle, ou pas du tout. Le régime impérial, tout comme le régime cléricale aujourd'hui, rejetait tous les acquis positifs, matériels et spirituels de la civilisation occidentale. Le régime cléricale se réclame de l'Islam, mais en réalité, tout comme son prédécesseur, il n'utilise l'Islam que comme une idéologie au service du pouvoir despotique. En ce qui concerne les vraies valeurs de la civilisation islamique (tolérance, pardon, humanité, bonté, humilité, justice

et paix), elles sont absentes du régime clérical comme elles l'étaient du régime impérial.

L'échec de ces deux voies, antagoniques seulement en apparence mais relevant fondamentalement de la même logique despotique, constitue une leçon historique non seulement pour les Iraniens, mais également pour d'autres peuples du Tiers Monde.

Entre un développement dans la dépendance directe et sans liberté politique et le mythe "révolutionnaire" débouchant sur la dictature et la dépendance indirecte, il doit exister une troisième voie: celle qui combine les réformes économiques et sociales radicales avec la démocratie politique.

CONTRIBUTIONS

to the cost of the Dossier are welcome. May we suggest a minimum of US\$30 (or Swiss francs 48) a year for those in the North, and half that amount for those in the Third World and students? Those who can afford it are of course invited to contribute more (there is no upper limit).

Kindly send cheque to IFDA, 1260 Nyon, Switzerland. Residents of Switzerland may use CCP 10-23459 FIPAD Nyon.